

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/09/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2018

Délibération n° D-2018-325

**Subventions exceptionnelles - Associations classifiées dans la
Solidarité - Etoil'Clown -
Collectif Festisol du Niortais**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Subventions exceptionnelles - Associations
classifiées dans la Solidarité - Etoile'Clown -
Collectif Festisol du Niortais**

Madame Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa politique en faveur de la solidarité, la Ville de Niort entend soutenir des projets initiés par les associations suivantes :

- **Etoile'Clown** : cette association composée d'une équipe de 7 clowns intervient en milieu hospitalier et notamment au service pédiatrie du Centre Hospitalier de Niort dont l'enjeu est de trouver par le « gairre » le chemin de guérir. Deux journées d'intervention par un duo de clowns hospitaliers professionnels représentent environ un coût de 1 000,00 €.

- **Collectif Festisol du Niortais** : il est composé de 14 associations (ACAT, ADAGV, Aide et Action, AFPS 79, ARDDI, ASSOLMA, Amnesty international, CCFD-Terre solidaire, Collectif Prison, Espoir d'Afrique, CIMADE, Tsiky Solidarité, Ubuntu-Rwanda, UNICEF) et il organise au cours de la Semaine de la Solidarité Internationale, le « *Festival des Solidarités* ».

L'association ARDDI se porte garante des questions financières et elle est l'association référente de cette manifestation.

Cette semaine se déroulera du 17 novembre au 1er décembre 2018. Plusieurs évènements seront proposés dans différents lieux de vie niortais. Sont au programme : expositions, films, théâtre d'animation, comédie musicale, rencontres en milieu scolaire et dîners concerts.

Au regard de l'action d'intérêt général susmentionnée, il vous est proposé de leur accorder une subvention exceptionnelle pour l'année 2018 :

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les subventions exceptionnelles pour l'année 2018 aux associations ci-dessous :

Etoile'Clown	650,00 €
ARDDI	500,00 €

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser à ces associations les subventions afférentes.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE